

PROGRAMME DE RÉCOMPENSES 2024/2025



À l'intention des clubs, membres, divisions et districts de Kiwanis International

Récompenses pour clubs distingués

RÉSULTATS QUALIFIANTS

Un club doit :

- gagner au moins 100 points pour accéder au statut de club distingué ;
- être en règle vis-à-vis de Kiwanis International et de son district à la fin de l'exercice (30 septembre) ;
- avoir des effectifs suffisants à la fin de l'exercice (10 octobre) pour justifier sa charte.

1. EFFECTIFS & PROMOTION

1.1	Élaboration d'un plan pour la progression des effectifs qui comporte au moins une action de recrutement. Kiwanis International propose un formulaire d'adhésion en ligne, accessible aux lieutenants-gouverneurs. Les plans de progression des effectifs pour 2024/2025 doivent être déposés pour le 31 octobre 2024.	5 points
1.2	Recrutement d'au moins quatre (4) nouveaux membres pour le club.	15 points
1.3	Réalisation d'un gain net d'au moins deux (2) membres.	20 points
1.4	Parrainage ou co-parrainage d'un nouveau club Kiwanis.	10 points
1.5	Nomination d'un président du recrutement en début d'exercice. Le président en charge du recrutement doit être indiqué sur le procès-verbal des élections du club.	5 points
1.6	Concrétisation d'au moins un outil ACE (Achieving Club Excellence). Compte rendu spontané.	5 points

60 points

2. LEADERSHIP & FORMATION

2.1	Avant leur prise de fonctions en 2024/2025, participation du président, du secrétaire, du trésorier et du président chargé du recrutement à la formation au leadership dans les clubs (Club Leadership Education) ou autre formation similaire coordonnée par leur division, leur district ou des autorités internationales en matière de formation.	10 points
2.2	Participation des membres au congrès 2025 de leur district, à un congrès régional ou au congrès international. Compte rendu spontané.	5 points
2.3	Participation d'au moins un membre à Kiwanis Amplify.	5 points

20 points

3. EFFET POSITIF SUR LA COMMUNAUTÉ

3.1	Proposition d'un projet phare du club pour le concours 2025 de projets phares de Kiwanis International.	5 points
3.2	Poursuite ou démarrage d'un projet phare annuel du club. Compte rendu spontané.	5 points
3.3	Parrainage d'un ou plusieurs programmes de leadership en matière de service (Aktion Club, Builders Club, Circle K International, Key Club, K-Kids) ou d'un des programmes suivants : Terrific Kids, Bring Up Grades ou Key Leader.	15 points
3.4	Apport d'un soutien (par des actions de service ou des dons) à une autre organisation locale mettant l'accent sur les besoins des enfants. Compte rendu spontané.	5 points

30 points

4. VIABILITÉ FINANCIÈRE

4.1	Don d'au moins 10 USD par membre au Fonds Kiwanis pour les enfants ou à une fondation nationale/de district de Kiwanis.	10 points
4.2	Don d'au moins 20 USD par membre au Fonds Kiwanis pour les enfants ou à une fondation nationale/de district de Kiwanis.	5 points
4.3	Réalisation par le club d'un projet lui permettant de collecter des fonds pour servir ses objectifs financiers annuels. Compte rendu spontané.	5 points

20 points

5. MARQUE & IMAGE

5.1	Mise en place ou maintien d'un partenariat actif avec un partenaire officiel de Kiwanis ou avec un partenaire local. Compte rendu spontané.	5 points
5.2	Obtention d'une couverture médiatique positive (presse écrite, télévision, médias sociaux) en faveur d'un projet phare ou d'un autre projet de service. Compte rendu spontané.	5 points
5.3	Réalisation d'une formation aux directives de protection de la jeunesse.	5 points
5.4	Nomination, en début d'exercice, d'un président chargé des relations publiques du club. Le président en charge des relations publiques doit être indiqué au procès-verbal des élections du club.	5 points

20 points

NOMBRE POTENTIEL DE POINTS >>

150 points

Un club doit gagner au moins 100 points pour accéder au statut de club distingué.

PRIX ET DISTINCTIONS

- Lettre de félicitations du président.
- Épinglette et certificat de président de club distingué.
- Épinglette et certificat de secrétaire de club distingué.
- Écusson de club distingué.

Remise : par un membre du conseil d'administration ou un gouverneur de district, lors du congrès ou autre manifestation du district.

Récompenses pour membres distingués

RÉSULTATS QUALIFIANTS

- Parrainage d'au moins deux (2) membres nouveaux en cours d'exercice.
- Participation à au moins deux (2) projets de son propre club.
- Participation au congrès du district, à un congrès régional ou au congrès de Kiwanis International.

PRIX ET DISTINCTIONS

- Lettre de félicitations du président.
- Épinglette et certificat de membre distingué.

Remise : par le président du club Kiwanis ou par le lieutenant-gouverneur, lors de la réunion du club.

Récompenses pour divisions distinguées

RÉSULTATS QUALIFIANTS

- Obtention du statut de club distingué par un minimum de 66 % des clubs d'une division.
- Évaluation qualitative spéciale par le président et/ou le gouverneur du district.

PRIX ET DISTINCTIONS

- Lettre de félicitations du président.
- Épinglette et certificat de lieutenant-gouverneur distingué.

Remise : par un membre du conseil d'administration ou par le gouverneur du district, lors du congrès ou autre conférence du district.

Récompenses pour districts distingués

RÉSULTATS QUALIFIANTS

- Obtention du statut de club distingué par un minimum de 50 % des clubs du district.
- Soumission par le district, pour le 31 octobre au plus tard, d'un plan de progression des effectifs.
- Satisfaction d'au moins un (1) des critères de qualification suivants :
 - augmentation nette de 3 % des effectifs du district ; ou
 - concrétisation de l'objectif en matière d'ouverture de clubs défini conjointement, avant le début de l'exercice, par le président élu et le gouverneur élu. **Pour les critères de distinction comptent les clubs ouverts deux mois (août et septembre) avant et un mois (octobre) après le début de l'exercice.**
- Évaluation qualitative spéciale par le président et/ou un membre du conseil d'administration.
- Octroi d'un prix spécial aux districts qui concrétisent leur objectif le plus ambitieux d'ouverture de nouveaux clubs.

PRIX ET DISTINCTIONS

- Lettre de félicitations du président.
- Épinglette et certificat de gouverneur de district distingué.
- Épinglette et certificat de secrétaire de district distingué.
- Écusson de district distingué.
- Mention dans le programme du congrès de Kiwanis International avec la photo du gouverneur.
- Mention sur le site Internet de Kiwanis.

Remise : par le président sortant de Kiwanis International, lors du congrès de Kiwanis International.

Les articles servant de récompense pourront être achetés auprès de la boutique de la famille Kiwanis.